

## Assurance-maladie

### Par le passé – Petit retour en arrière

Tout le monde est malade un jour ou l'autre. Il y a encore une centaine d'années, on disait :

Celui qui est malade ne peut pas travailler. Celui qui ne travaille pas ne perçoit pas de salaire.

Du fait de cette perte de salaire, notamment, nombreuses étaient les personnes qui ne pouvaient pas s'offrir de soins médicaux. C'étaient souvent les autres membres de la famille qui s'occupaient du malade. Seules les personnes aisées avaient les moyens de s'offrir une aide médicale professionnelle et recouvraient plus rapidement la santé. Une longue maladie était généralement synonyme d'appauvrissement pour les simples ouvriers, lesquels devaient alors demander des prestations sociales à la collectivité.

Pour pallier ce problème, de plus en plus de « caisses de secours » ont été créées qui versaient une petite indemnité journalière en cas de maladie. Cela permettait de compenser un tant soit peu la perte de salaire. Ces caisses de secours mutuels sont les ancêtres de l'assurance-maladie actuelle.

(cf. <https://www.histoiredelasecuritesociale.ch/institutions/caisses-dassurance/caisses-maladie/>)

### L'assurance-maladie aujourd'hui

L'assurance-maladie est obligatoire en Suisse depuis 1996. Toute personne domiciliée en Suisse doit donc disposer d'une assurance de base souscrite auprès d'une assurance-maladie, ladite assurance obligatoire des soins. Libre à chacun de choisir l'assurance-maladie qui lui convient.

Milena peut donc s'assurer auprès de n'importe quelle assurance-maladie. L'assureur-maladie n'a pas le droit de refuser la souscription d'une assurance maladie obligatoire. Milena peut donc s'assurer sans souci.

### Assurance de base

L'assurance de base couvre les frais médicaux et les soins en cas de maladies, d'accidents, d'infirmités congénitales et de maternité.

L'assuré doit toutefois assumer seul une partie des frais de traitement. La participation aux coûts comprend une franchise, une quote-part et une participation aux frais d'hospitalisation.

La franchise consiste en un montant que le preneur d'assurance choisit librement dans un cadre déterminé. Jusqu'à concurrence de ce montant au cours d'une année, les frais médicaux sont à la seule charge de l'assuré.

Dans le cas de Milena, cela signifie que les coûts de sa grippe (maladie) sont pris en charge par son assurance-maladie si elle a déjà atteint le montant de la franchise. Dans le cas contraire, Milena doit assumer seule ce montant qui sera ensuite imputé sur sa franchise. La quote-part (par ex. 10 %) est systématiquement à la charge de Milena jusqu'à un certain plafond.

# Get well soon ! (Assurance-maladie)

Théorie



## Assurances complémentaires

L'assurance de base garantit des soins médicaux de base pour tous. Celui qui veut s'assurer plus largement peut étendre sa couverture d'assurance en souscrivant des assurances complémentaires.

*Exemples d'assurances complémentaires :*

La **médecine complémentaire** couvre les méthodes thérapeutiques alternatives exclues par l'assurance de base (par ex. homéopathie ou acupuncture).

Les **assurances dentaires** prennent en charge les soins dentaires liés à une maladie.

Les **assurances voyages** prennent par exemple en charge les frais médicaux dans le monde entier.

A la différence de l'assurance de base, les assurances complémentaires ne sont pas obligatoires : l'assureur est donc libre d'accepter ou de refuser la demande de souscription déposée par le preneur d'assurance. Par ailleurs, il peut aussi exclure expressément certaines pathologies du contrat d'assurance.

*Dans le cas de Milena, cela signifie qu'elle est libre de décider si elle souhaite ou non souscrire une ou plusieurs assurances complémentaires. Evidemment, l'assureur peut aussi trancher s'il accepte de souscrire les assurances correspondantes avec Milena.*

*(Cf. Assurances de personnes et assurances sociales, Compendio Bildungsmedien AG)*

## A propos

Seuls les Etats-Unis et la Norvège consacrent davantage d'argent que la Suisse à la santé. Depuis l'introduction de la loi fédérale sur l'assurance maladie LAMal en 1996, les coûts de la santé ont augmenté en moyenne de près de quatre pour cent par an – ils sont passés de 40 milliards à 78 milliards de francs aujourd'hui.

*(Cf. <https://www.svv.ch/fr/themes/protection-sociale/secteur-de-la-sante-bon-systeme-systeme-cher>)*

# Get well soon ! (Assurance-maladie)

Fiches de travail pour le cycle 3



## Exercices sur le texte

Personne n'aime être malade, Milena non plus.

Alors qu'elle est au lit toute fiévreuse, elle s'inquiète des répercussions négatives de sa maladie.

Peux-tu aider Milena à compléter la liste ?

Comme je suis malade, je ne peux pas ...

.....  
.....  
.....

Comme je suis malade, je dois ...

.....  
.....  
.....

Comme je suis malade, je ne peux plus ...

.....  
.....  
.....

Dresse maintenant une liste de tout ce qui pourrait aider Milena à surmonter les problèmes mentionnés ci-dessus et à lui redonner un peu le sourire.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# Get well soon ! (Assurance-maladie)

Fiches de travail pour le cycle 3



## Mandat de recherche

Par groupe de trois, dressez un tableau comprenant les trois catégories suivantes :

- Conseils pour que Milena évite de tomber malade
- Conseils pour que Milena recouvre la santé le plus rapidement possible
- Conseils pour que Milena sache à qui s'adresser en cas de maladie

Pour vos recherches, vous pouvez consulter Internet ; notamment pour clarifier la question des traitements et des thérapies auxquels l'assurance-maladie participe.

Par ex. Comparis.ch, Prestations de l'assurance maladie de base obligatoire :

<https://fr.comparis.ch/krankenkassen/info/glossar/leistungen-krankenpflegeversicherung>

Exemple :

Prévenir les maladies	Recouvrer la santé rapidement	Aide en cas de maladie
<i>S'habiller chaudement</i>	<i>Rester au lit</i>	<i>Médecin</i>